

PROCÈS-VERBAL

Centres d'excellence africains (CEA) **Troisième réunion du comité directeur du** **projet CEA**

18 août 2014

Bureau de la Banque mondiale, Lomé, Togo

PRÉSENTS :

Prof Messanvi Gbeassor, Président/Directeur national de la recherche scientifique et technique, Togo

Prof Jean Claude T. Codjia, Enseignant Chercheur à l'Université d'agriculture de Kétou, Benin

Dr Salifou Ouiminga, Directeur Recherche et Coopération Universitaire, Burkina Faso

Prof Mahama Duwiejua, Secrétaire exécutif du Conseil national de l'enseignement supérieur, Ghana

Dr Cherno Omar Barry, Secrétaire permanent du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche, des sciences et de la technologie, la Gambie

Dr Didier Acouetey, Président d'AfricSearch, France

Dr Joshua Attah, Directeur de la Commission nationale des universités du Nigeria (via vidéo-conférence)- au nom du Prof Julius Okojie du NUC (via vidéo-conférence)

ABSENTS :

Prof Julius Okojie, Secrétaire exécutif du NUC, Nigeria

Prof Aminata Sall Diallo, Conseiller Technique, Sénégal

Prof Marcel Fouda, Immeuble Ministériel, Cameroun

Dr Roland Kouakou, Agent principal de programme chargé des sciences et de la technologie, Commission de la CEDEAO, Abuja, Nigeria.

Dr Irene Annor-Frempong, Directrice, renforcement des capacités, FARA, Ghana

Dr Tewfik Nawar, Professeur émérite, Faculté de Médecine, Université de Sherbrooke, Canada

OBSERVATEURS/FACILITATEURS :

Dr Kokou Tona, Maître de conférence, CERSA, Université de Lomé, Togo

Mr Koffi Hounkpe, Représentant résident par intérim, Bureau de la Banque mondiale, Lomé, Togo

Mme Pamela Mulet, Spécialiste en éducation, Bureau de la Banque mondiale, Lomé, Togo

Mme Sylvie Nennonene, Bureau de la Banque mondiale, Lomé, Togo

Mlle Himdat Bayusuf, Spécialiste en éducation, Bureau de la Banque mondiale, Washington D.C, USA

Prof. Etienne E. Ehile, Secrétaire général, AUA, Accra, Ghana

Prof Jonathan MBA, Coordinateur-CEA, AUA, Accra, Ghana

Mr Maxwell Amo-Hoyte, Directeur des finances, AUA, Accra, Ghana

Mme Brigitte Norgbey, Chargée de projet – CEA, AUA, Accra, Ghana

Mme Gabrielle Hansen, Assistante chargée de projet, AUA, Accra, Ghana

1. La troisième réunion du Comité de pilotage du projet (CPP) des Centres d'excellence africains (CEA) s'est déroulée dans le bureau de la Banque mondiale à Lomé, au Togo, tandis que l'équipe du Nigeria a pris part à la réunion via vidéoconférence depuis la salle de conférence de la Commission nationale des universités. La réunion avait pour principal objectif d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre du projet CEA après la réunion d'Abuja et mener des discussions sur les prochaines étapes. Les objectifs spécifiques étaient : (i) d'évaluer les progrès réalisés ; (ii) mener des discussions sur la lettre de déclaration sur la spécialisation régionale; (iii) faire le bilan des principales mesures prises lors de la dernière réunion du comité directeur; (iv) faire le point sur les questions diverses et sur d'autres questions; et (v) échanger sur les priorités des prochaines étapes. L'ordre du jour et la liste des participants sont à l'annexe 1.

2. Après les allocutions d'ouverture prononcées par le président du comité directeur et le directeur national de la recherche scientifique et

technique (Université de Lomé, Togo), le Secrétaire général de l'AUA et le Représentant résident par intérim de la Banque mondiale ont prononcé de courtes allocutions de bienvenue suivies par la présentation des participants à la réunion puis les annonces d'ordre administratif. L'ordre du jour de la troisième réunion du CPP et le procès-verbal de la réunion précédente ont été officiellement adoptés.

Point 1 de l'ordre jour : progrès réalisés dans le cadre du projet

3. S'agissant des progrès réalisés dans le cadre du projet, une brève mise à jour a été faite par l'AUA sur l'état d'avancement de la révision des plans de mise en œuvre des trois disciplines scientifiques (STIM, santé et agriculture). Dans l'ensemble, des progrès considérables ont été réalisés par tous les CEA depuis la dernière réunion du comité de pilotage. Toutefois, certains CEA sont en avance sur d'autres sur la révision des plans de mise en œuvre (IP) indispensables à l'approbation et au décaissement des fonds. En fait, cinq CEA ont fait d'énormes progrès dans la révision de leurs IP et ils sont presque sur le point d'obtenir l'approbation pour le décaissement des fonds. Par conséquent, le plan de mise en œuvre de ces cinq institutions sont envoyés aux autres CEA pour les encourager à s'en inspirer pour améliorer leurs plans de mise en œuvre. Les membres ont demandé que les points focaux des CEA soient mis au courant de toutes les communications relatives au projet CEA et qu'ils soient aussi invités à prendre part aux réunions ou à toutes les missions effectuées dans les CEA. Une brève présentation a été faite sur les progrès réalisés dans la préparation du manuel d'exécution régionale du projet, du manuel financier, et du manuel de passation des marchés. Il a été rapporté que le deuxième appel à candidature pour le recrutement d'un cabinet de conseil pour entreprendre le suivi et l'évaluation pendant toute la durée du projet été de nouveau publié.

4. En ce qui concerne le formulaire de questionnaires envoyés aux participants après la réunion précédente du comité de pilotage du projet à Abuja, l'AUA a indiqué qu'elle n'a reçu que 18 réponses alors que plus 120 participants ont pris part au lancement du projet CEA. L'AUA est d'avis que les réponses reçues ne pourront pas adéquatement représenter l'opinion des participants. Par conséquent, il a été rappelé aux participants

de remplir le formulaire et de les envoyer à l'AUA pour que les résultats soient utilisés pour améliorer la mise en œuvre du projet.

5. Les membres ont suggéré que le rôle et les termes de référence du comité de pilotage du projet doivent être bien définis à cause de l'existence des comités nationaux d'évaluation. Une référence a été faite au Manuel d'exécution régionale du projet (OM) comme solution au problème. En outre, étant donné que certains membres du comité de pilotage du projet sont également des points focaux et que ce rôle est assigné à d'autres personnes dans d'autres pays, les termes de référence du comité de pilotage du projet et des comités nationaux d'examen ont fait l'objet d'une brève discussion. À l'issue des discussions, il a été convenu que les rôles tels qu'ils se présentent actuellement doivent être clairement définis. Enfin, il a été convenu que l'AUA communique toutes les informations relatives aux activités du projet aux points focaux et aux membres du comité directeur du projet.

6. Une brève présentation faite sur le niveau des conditions d'efficacité des CEA a révélé que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, le Sénégal, le Togo et l'AUA ont signé l'accord financier alors que le Ghana et le Nigeria attendent l'approbation parlementaire.

7. En ce qui concerne le contrat de performance, les membres ont été encouragés à se baser sur le modèle de la Banque mondiale (BM) qui leur a été envoyé pour rédiger celui de leurs pays. À ce jour, seul le contrat de performance du Burkina Faso a reçu l'approbation de la BM. Le Nigeria a élaboré un projet de contrat de performance. La Banque mondiale attend toujours le projet de contrat de performance de tous les autres pays.

8. Les comités nationaux d'examen ont été mis en place par la Gambie, le Ghana, le Nigeria et le Togo. Le Bénin et le Cameroun n'ont pas mis en place leurs comités nationaux d'examen mais les membres du comité de pilotage de ces deux autres pays ont accepté faire le suivi de ces actions pertinentes.

9. De vives préoccupations ont été exprimées au sujet du Nigeria qui détient la majorité des parts du CEA mais n'a pas encore rempli un certain

nombre de conditions. Après la réunion du comité à Lomé, une équipe de la BM a effectué une visite de travail au NUC pour élaborer un plan d'action sur la réalisation des conditions d'efficacité nationales au Nigeria. Les débats ont porté sur la façon dont la Banque mondiale/l'AUA pourrait aider les pays à réaliser les conditions d'efficacité. La BM est ouverte aux questions et aux suggestions. Des précisions ont été également fournies sur l'importance du contrat de performance étant donné que les membres semblent ne pas cerner l'importance des documents requis pour le décaissement de la première tranche. Il a également été suggéré que le Contrat de performance du Burkina Faso soit distribué aux autres membres de sorte qu'il soit adapté à l'environnement des pays spécifiques.

10. Des questions ont été soulevées au sujet de la personne qui devrait coordonner la collecte des documents à transmettre aux comités nationaux d'examen. Il a été précisé qu'étant donné qu'il s'agit des documents gouvernementaux, l'équipe de la BM de chaque pays va travailler en étroite collaboration avec les comités nationaux d'examen. Les points focaux serviront de secrétaires des comités nationaux d'examen et l'AUA financera les réunions des comités nationaux d'examen de tous les pays à l'exception de la Gambie et du Nigeria.

11. Faisant le point sur les activités menées par l'Unité de facilitation régionale (UFR) et sur le rapport financier, l'AUA a indiqué qu'un agent d'approvisionnement à temps partiel avait été engagé pour travailler avec les CEA sur les questions liées aux passations des marchés. Il a en outre ajouté que tous les CEA peuvent demander l'assistance de l'AUA sur les questions de passation des marchés. L'AUA a demandé aux membres de lui adresser leurs besoins en renforcement des capacités afin qu'elle puisse leur apporter son assistance. Des suggestions ont été faites selon lesquelles l'AUA doit, dans un premier temps, envoyer à tous les CEA une liste de 2 ou 3 sujets de renforcement des capacités portant sur la gestion de projet, la viabilité du projet, les partenariats, etc. L'AUA devrait donc demander aux CEA de proposer d'autres besoins en matière de renforcement des capacités dont ils auraient besoin dans l'ordre de priorité. Ces besoins seront alors examinés par l'AUA afin d'identifier les besoins les plus pressants en matière de renforcement des capacités chez les CEA

et organiser ensuite des ateliers de renforcement des capacités pour les besoins les plus pressants avant la fin d'année.

12. Des discussions ont été ensuite portées sur la collaboration entre les ministères, le secteur privé et les CEA. Il a été aussi question de la création d'une plate-forme de dialogue avec les entrepreneurs des secteurs privés. Il a été confirmé que, dans chaque CEA, il y avait suffisamment de souplesse pour permettre la création des comités consultatifs et des comités consultatifs scientifiques, etc.

13. Le Burkina Faso a donné un exemple du mécanisme qu'ils ont mis en place pour permettre aux secteurs privés de travailler directement avec les institutions pour s'assurer que la formation qu'ils offraient aux étudiants répondait à leurs besoins. Les membres ont été priés de faire attention au nom qu'ils attribuent au partenariat de sorte qu'il n'y ait pas de confusion sur ce qu'ils essaient de promouvoir.

14. Un bref rapport sur la gestion financière a été présenté par le Directeur des finances de l'AUA. La première partie de la présentation a fourni des détails sur les dépenses effectuées au cours du dernier exercice financier, août 2013 - juillet 2014. Il a révélé que le projet avançait comme prévu sauf que certaines lignes budgétaires ont été réaffectées entraînant l'augmentation des dépenses liées à la réunion du comité d'examen et aux missions de révision du plan de mise en œuvre. Cela a entraîné un léger déficit dans l'état récapitulatif des recettes et des dépenses. Par conséquent, l'AUA préfinance les diverses activités des CEA jusqu'au déblocage de la prochaine tranche de la subvention. La projection budgétaire de 1^{er} juillet 2014 à décembre 2015 a été également présentée au CPP. Les domaines d'assistance technique et de partage des connaissances, la création de partenariats et l'organisation des réunions ont été les principaux postes budgétaires. La Banque mondiale a approuvé le projet de budget étant donné que les dépenses en question étaient des investissements qui seront rentables à long terme.

15. Le Nigeria a posé une question sur le financement de la réunion d'Abuja. Le Directeur des finances de l'AUA a répondu à cette question. Le Nigeria en outre a demandé des éclaircissements sur les processus mis en

place pour permettre aux CEA qui réalisent des progrès de commencer à recevoir leurs fonds. La BM a suggéré de répondre à cette question lors de sa visite prévue à Abuja dans le courant du mois.

16. Les membres ont suggéré l'organisation des tables rondes et des forums des discussions afin de permettre une plus grande visibilité et la création de partenariats en particulier les partenariats publics/privés. Des suggestions ont été faites sur l'identification des secteurs et des institutions cibles. Il a été suggéré que de tels forums soient organisés au cours des missions de supervision où un ou deux jours pourraient être retenus pour permettre aux membres et aux partenaires du secteur privé de se réunir et d'étudier les voies et moyens à emprunter pour combler le fossé entre les CEA et le secteur privé. Le Bénin a donné un exemple d'un tel partenariat à l'Université d'Abomey-Calavi où les étudiants de première année sont envoyés directement en stages dans le secteur privé. Cela leur donne l'expérience de la vie réelle et permet aux étudiants anglophones qui prennent part à ces stages d'améliorer leur communication écrite et orale en français.

17. La Banque mondiale a présenté un bref résumé des éléments clés du manuel d'exécution régionale du projet y compris l'objectif des principales sections. L'accent a été mis sur les termes de références de tous les différents comités, le financement global du projet, le contrat de financement de performance. Des clarifications ont été apportées sur les activités soutenues par le projet, en particulier les activités qui aideront à améliorer la mise en œuvre du projet. Il a été souligné que, lors de la prochaine révision à mi-parcours, la subvention des CEA qui auront accusé des retards dans la mise en œuvre du projet sera réduite de 50 pour cent sauf si des circonstances particulières justifient ces retards. L'écart est la différence entre la moitié de la subvention et le montant réel engagé dans le cadre du programme CEA. Pour les pays qui ont plusieurs CEA, les 50 pour cent pourront être attribués à d'autres CEA. Pour les pays qui n'ont qu'un seul CEA, le gouvernement et la Banque discuteront d'autres options. Ceci permet d'éviter la non-utilisation d'une grande partie du financement.

18. Le manuel des opérations sera envoyé par voie électronique aux membres pour adoption.

19. Le but du manuel des opérations régional a été clarifié et il a été convenu qu'il s'agissait d'un important document de travail qui va servir d'appui au document d'évaluation du projet.

Point 2 de l'ordre du jour : bilan des principales mesures prises lors de la dernière réunion du CPP

20. En ce qui concerne le document de déclaration d'intention, les participants ont voulu savoir le signataire dudit document. L'inclusion du secteur privé a été suggérée. Il s'agissait de savoir si le document doit être signé par les membres du CPP au nom des pays respectifs ou par le ministre du secteur concerné par les CEA. Une décision a été prise pour que le nom du signataire soit inclus dans le document révisé. Il a été convenu que l'un des membres du CPP se charge de la révision du document. La nouvelle version sera jointe au procès-verbal qui sera envoyé pour examen et adoption d'ici le 10 septembre 2014.

Point 3 de l'ordre du jour : bilan des principales mesures prises lors de la réunion précédente du CPP

21. En ce qui concerne les discussions sur l'appui à apporter aux comités nationaux d'examen, les membres ont demandé des éclaircissements sur une déclaration contenue dans le manuel sur la tenue d'une réunion du Comité national d'examen par an. La Banque mondiale a précisé qu'une réunion par an était le minimum. Il a été donc convenu que le manuel des opérations soit modifié pour être conforme aux dispositions du PAD. Il y avait aussi des discussions sur l'examen à mi-parcours qui aura lieu pendant la deuxième année du projet. Les membres ont voulu savoir la période pendant laquelle devra se tenir l'examen à mi-parcours. Compte tenu de l'état actuel des CEA, tous les CEA ne pourront pas démarrer le projet au même moment. Il a été confirmé que, compte tenu de la durée du projet c'est-à-dire quatre ans et demi, l'examen à mi-parcours est prévu en juin 2016 (le point médian du projet). Les membres

du comité ont par ailleurs discuté de la procédure de mise en œuvre. Il a été convenu que chaque pays participant se charge de la coordination des activités de ses propres comités nationaux d'examen avec la participation de l'AUA en tant qu'observatrice. L'AUA se chargera des coûts des réunions pour tous les pays sauf le Nigéria et la Gambie. L'AUA doit être informée au moins deux semaines d'avance par le pays de l'organisation de la réunion afin de préparer le paiement des coûts. Les membres ont demandé des éclaircissements sur le paiement de 50 \$ par jour, par séance et par personne. Il a été précisé que les 50 dollars correspondent aux frais de transport et autres frais connexes des participants. L'AUA remboursera ces frais sur présentation de reçus. En outre, d'autres frais comme le logement, la logistique et la nourriture des membres du comité venant d'autres parties du pays seront pris en charge par l'AUA. Plus d'amples détails sont donnés sur ce point dans le manuel d'exécution régionale du projet.

Point 4 de l'ordre du jour : divers et autres mises à jour

22. La Banque mondiale a indiqué que le projet CEA fait l'objet de beaucoup de bonne volonté et de publicités en dehors de l'Afrique. Cela fera bien sûr peser d'énormes pressions sur le projet. Par conséquent d'autres pays africains sont intéressés à s'y joindre, à savoir la Côte d'Ivoire et le Mali. La Banque mondiale est en discussion avec les gouvernements et essaye de trouver le meilleur mécanisme tout en prenant en considération les enseignements tirés du projet en cours.

23. En ce qui concerne les mises à jour de la phase II du projet, la Banque mondiale a confirmé qu'il y avait de bonnes nouvelles parce que les fonds ont été déjà alloués. Toutefois, les Ministère des finances des pays concernés doivent apporter leur appui au projet. Tous les pays d'Afrique australe et orientale pourront prendre part au projet. La Banque mondiale a eu des discussions préliminaires avec le Kenya, l'Éthiopie, l'île Maurice, le Mozambique, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda, et tendre la main à d'autres pays dans le cadre d'un processus de préparation consultatif et ouvert. En tenant compte des enseignements tirés de la phase I, une importance très particulière est accordée aux pays

en se basant sur les disciplines telles que l'industrie extractive, l'infrastructure, et les statistiques.

Point 5 : discussion sur les prochaines étapes

24. Il y avait eu des discussions sur les prochaines étapes du projet qui ont porté sur :

- La déclaration d'intention – transmission de la déclaration d'intention aux membres du CPP du 22 août au 1^{er} septembre pour commentaires
- Tous les comités nationaux d'examen doivent être mis sur pied au plus tard en octobre 2014
- La 4^{ème} réunion du CPP et l'atelier de supervision et de renforcement des capacités des CEA aura lieu du 17 - 20 novembre 2014 comme discuté à Abuja
- Un atelier de renforcement des capacités sera organisé avant la fin de l'année - les domaines concernés seront la gestion de projet et les questions d'éducation
- Comme convenu lors de cette réunion, les dirigeants du centre seront contactés et des ateliers de renforcement des capacités seront suggérés par l'AUA.
- Demande des thèmes de renforcement des capacités et des priorités.
- Examiner les progrès réalisés lors de la prochaine réunion où tous les 19 CEA seront présents.

25. Importantes étapes pour les points focaux nationaux et réunion du CPP - faire le suivi :

- Contrat de performance
- Contrat de financement
- Approbation du Manuel d'exécution régionale du projet
- Avis juridique

AUA/BM

- Aboutissement du sondage sur le CEA
- Fin de l'examen et approbation des plans de mise en œuvre de tous les 19 CEA
- Approbation des Manuels fiduciaires des 19 CEA

Point 6 de l'ordre du jour : poursuite des discussions sur les prochaines étapes (divers)

26. Divers - Partager les informations sur ce qui se passe dans les différents pays. La Gambie a informé les membres qu'elle organise une retraite sur la durabilité et que tous les autres CEA sont invités à y prendre part afin qu'ils puissent obtenir des informations sur les besoins de la Gambie et répondre à ses besoins. Même les pays qui ne sont pas impliqués dans le projet CEA sont également invités. Les membres ont demandé des éclaircissements sur le but de la proposition de la Gambie. Il a été précisé que la Gambie cherche à adopter une approche unique en son genre d'autant plus que la Gambie n'abrite pas de CEA mais participe au projet au titre la composante 2, demande de service. La Gambie veut partager ses besoins avec les fournisseurs de services afin qu'ils puissent trouver une solution à ses besoins spécifiques.

Allocution de clôture

27. Le président a déploré l'absence de certains membres du comité à cette troisième réunion du CPP, mais a promis de leur envoyer le procès-verbal de la réunion. Les décisions suivantes ont été prises :

- Partage rapide des informations ;
- Inclusion des points focaux et des membres du CPP dans toutes les communications
- Prochaine réunion du Comité de pilotage du projet est prévue le 17 novembre 2014.

28. La réunion a été clôturée par le président du CPP à 17h45. Un dîner a été organisé par l'AUA au restaurant «Côté Jardin à Lomé».

Annexes :

1. Ordre du jour et liste des participants
2. Procès-verbal de la 2^{ème} réunion du CPP
3. Bilan du projet CEA - 12 août 2014
4. Actualisation du rapport CEA de l'AUA
5. Liste des membres de la CPP 2013-2017
6. Lettre d'engagement
7. Modalité proposé pour soutenir les comités nationaux d'examen du projet CEA
8. États financiers au titre de la période août 2013 - juillet 2014
9. Budget proposé pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2015.